

**CBE Sud Luberon  
Val de Durance  
115 rue Louis Lumière  
84120 PERTUIS**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31/12/2022**

**CBE SUD LUBERON**  
**Val de Durance**  
**115 rue Louis Lumière**  
**84120 PERTUIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS

***EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022***

Aux membres de l'association,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels **de l'Association CBE Sud Luberon Val de Durance** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les informations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association.**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

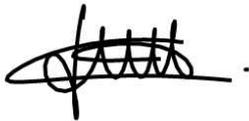
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Marseille le 28 février 2023

**SARL AUDIT FINANCE CLERE ET ASSOCIES**  
**Caroline GAGNOL**  
**Gérante**



## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement	11 650	10 581	1 069	1 580	512-	32.37-
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	39 469		39 469	39 469		
	Immobilisations incorporelles en cours		3 289	3 289-	658-	2 631-	400.00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	50 000		50 000	50 000		
	Constructions	467 194		467 194	465 429	1 765	0.38
	Installations techniques Matériel et outillage	14 151	7 923	6 228	3 308	2 920	88.25
	Immobilisations corporelles en cours		33 821	33 821-	7 262-	26 559-	365.72-
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières <sup>(1)</sup>						
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés	15 082		15 082	15 082			
Prêts							
Autres	138		138	138			
<b>Total I</b>	<b>597 685</b>	<b>55 615</b>	<b>542 069</b>	<b>567 087</b>	<b>25 017-</b>	<b>4.41-</b>	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances <sup>(2)</sup>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	93 467		93 467	76 341	17 125	22.43
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	233		233	1 431	1 198-	83.74-
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	100 067		100 067	32 080	67 987	211.93	
Charges constatées d'avance <sup>(2)</sup>							
<b>Total II</b>	<b>193 766</b>		<b>193 766</b>	<b>109 852</b>	<b>83 914</b>	<b>76.39</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts <sup>(III)</sup>						
	Primes de remboursement des emprunts <sup>(IV)</sup>						
	Ecart de conversion actif <sup>(V)</sup>						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>791 451</b>	<b>55 615</b>	<b>735 835</b>	<b>676 939</b>	<b>58 896</b>	<b>8.70</b>	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires	19 175-		56 893		76 068-	133.70-
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	3 136		76 068-		79 204	104.12
	Situation nette (sous total)	16 039-		19 175-		3 136	16.36
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	1 353		3 925		2 572-	65.53-
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	<b>14 686-</b>		<b>15 250-</b>		<b>564</b>	<b>3.70</b>
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	555 298		582 526		27 227-	4.67-
	Emprunts et dettes financières diverses	1 820		1 820			
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	29 802		2 084		27 718	NS
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	12 974		13 785		810-	5.88-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	150 626		67 974		82 652	121.59
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance			24 000		24 000-	100.00-
	<b>Total IV</b>	<b>750 521</b>		<b>692 189</b>		<b>58 332</b>	<b>8.43</b>
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>735 835</b>		<b>676 939</b>		<b>58 896</b>	<b>8.70</b>

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	289 200		239 923		49 277	20.54
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	11 000		11 000			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	34 970		12 826		22 144	172.65
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits						
<b>Total I</b>	<b>335 170</b>		<b>263 749</b>		<b>71 421</b>	<b>27.08</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	101 341		101 799		457-	0.45-
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	9 859		7 812		2 047	26.20
Salaires et traitements	107 813		175 891		68 078-	38.70-
Charges sociales	26 231		37 081		10 849-	29.26-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	32 385		12 614		19 771	156.74
Dotations aux provisions			9 381		9 381-	100.00-
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	51 381		915		50 466	NS
<b>Total II</b>	<b>329 010</b>		<b>345 492</b>		<b>16 482-</b>	<b>4.77-</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>6 160</b>		<b>81 743-</b>		<b>87 902</b>	<b>107.54</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		526		349	177	50.76
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>		<b>526</b>		<b>349</b>	<b>177</b>	<b>50.76</b>
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		4 623		3 247	1 376	42.38
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>		<b>4 623</b>		<b>3 247</b>	<b>1 376</b>	<b>42.38</b>
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		<b>4 097-</b>		<b>2 898-</b>	<b>1 199-</b>	<b>41.37-</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>		<b>2 063</b>		<b>84 641-</b>	<b>86 704</b>	<b>102.44</b>
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion				7 200	7 200-	100.00-
Sur opérations en capital		2 572		3 921	1 349-	34.40-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>		<b>2 572</b>		<b>11 121</b>	<b>8 549-</b>	<b>76.87-</b>
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		946		134	812	605.97
Sur opérations en capital				2 415	2 415-	100.00-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>		<b>946</b>		<b>2 549</b>	<b>1 603-</b>	<b>62.88-</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		<b>1 626</b>		<b>8 573</b>	<b>6 946-</b>	<b>81.03-</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)		553			553	
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		<b>338 268</b>		<b>275 220</b>	<b>63 049</b>	<b>22.91</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		<b>335 132</b>		<b>351 288</b>	<b>16 155-</b>	<b>4.60-</b>
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>3 136</b>		<b>76 068-</b>	<b>79 204</b>	<b>104.12</b>

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Dérogations	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 735 835.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 335 169.88 Euros et dégageant un excédent de 3 136.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Du fait du désengagement de certains bailleurs institutionnels, l'association CBE SL VDD a du réduire de manière drastique sa masse salariale au cours de l'exercice 2022.

#### **Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF**

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

**Conditions particulières d'activité pendant la période** : désengagement de certains bailleurs

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

NEANT

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	11 650	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	39 469	
Terrains	50 000		
Constructions sur sol propre	465 429		1 765
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 549		5 603
	TOTAL	523 977	7 368
Autres titres immobilisés	15 082		
Prêts, autres immobilisations financières	138		
	TOTAL	15 220	
	TOTAL GENERAL	590 317	7 368

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			11 650	11 650
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			39 469	39 469
Terrains				50 000	50 000
Constructions sur sol propre				467 194	467 194
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				14 151	14 151
	TOTAL			531 345	531 345
Autres titres immobilisés				15 082	15 082
Prêts, autres immobilisations financières				138	138
	TOTAL			15 220	15 220
	TOTAL GENERAL			597 685	597 685

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	10 070	512		10 581
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	658	2 631		3 289
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 240	2 683	0-	7 923
Emballages récupérables et divers		7 262	26 559		33 821
	TOTAL	12 503	29 242	0-	41 745
	TOTAL GENERAL	23 230	32 385	0-	55 615

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	512				
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 631				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 683				
Emballages récupérables et divers	26 559				
TOTAL	29 242				
TOTAL GENERAL	32 385				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	24 381		24 381		
TOTAL	24 381		24 381		
TOTAL GENERAL	24 381		24 381		
Dont dotations et reprises d'exploitation			24 381		